

Rapport KPMG HFR

**Communiqué de presse
2 septembre 2022**

Le Conseil d'Etat présente aujourd'hui le rapport qu'il a commandé à KPMG sur la gestion de l'HFR. Les conclusions pointent la nécessité d'une meilleure collaboration entre les acteurs de la santé et les entités de l'Etat, et soulignent qu'il faut donner aux «acteurs-clé» les moyens de mener à bien leur mission. Tout cela est bien joli, mais sans une adhésion du personnel ces recommandations resteront au stade de vœux pieux

Le constat : trop de Fribourgeois-e choisissent de se faire soigner hors du canton sans nécessité thérapeutique. La durée des séjours est chroniquement trop longue et pénalise la rentabilité de l'hôpital. Les différents acteurs travaillent encore avec un fonctionnement en «silo».

Les pistes évoquées : travailler sur la communication au public et particulièrement auprès de la population germanophone, mieux collaborer avec les partenaires et travailler sur la culture de travail en réseau.

Le langage managérial de ce rapport témoigne de l'évolution – ou de la dérive – du secteur, qui donne à la rentabilité et à la maîtrise des coûts un poids démesuré, devenant presque l'enjeu principal du système. Or la priorité doit rester la qualité des soins et non les économies.

Pour la FEDE et l'ASI, la stratégie 2030 va dans le bon sens et semble susciter l'adhésion d'une grande partie du personnel. Encore faut-il convaincre les collaboratrices et les collaborateurs de rester à bord et de ne pas quitter le navire. Or la proportion de soignant-e-s qui, n'en pouvant plus, quittent le secteur, est plus qu'alarmante. On peut former des professionnels à tour de bras, mais s'ils quittent la profession, cela ne servira à rien et coûtera un argent fou. Il faut également des moyens pour mieux encadrer les stagiaires en formation. L'enjeu principal, parallèlement à l'incitation à la population de se faire soigner à Fribourg, est donc bien d'améliorer les conditions de travail du personnel pour le motiver à continuer à travailler dans les établissements de soins.

La requête de la FEDE, de l'ASI et de l'ASMAF pour plus de places de crèche constitue un premier pas pour y contribuer. Mais cela ne suffira pas. Il va falloir améliorer les conditions de travail et très clairement diminuer la pénibilité et le stress qui impactent négativement la santé du personnel. L'État doit mettre à disposition des moyens

permettant de financer les infrastructures et les prestations. C'est à ces conditions que la confiance pourra être restaurée au sein du personnel et de la population. Le Conseil d'État doit également agir pour une meilleure collaboration entre les acteurs des soins, exiger de ceux-ci qu'ils travaillent en réseau avec une vraie culture de collaboration, tant au sein de l'État que parmi les acteurs de la santé.

La question de la confiance est centrale pour assurer la mission de service public de l'HFR. L'État a tout intérêt à valoriser le savoir-faire du personnel, en impliquant étroitement ses représentant-e-s dans le processus.

C'est à cette condition que l'HFR pourra assurer son avenir et offrir à la population des soins de qualité avec du personnel motivé et heureux.

Contact : Bernard Fragnière, Président FEDE, 079 707 18 39
Rachel Bourguet, Présidente de l'ASI-Fribourg, 076 593 14 24